maison qui se trouvaient avec leurs maîtres rue Jean-Coujon, soit à l'intérieur soit devant la porte du hôtel. Puis il attendra, pour clore sa procédure, que M. Bunel, architecte en chef de la préfecture de police, et Girard, chef du Laboratoire municipal, lui aient communiqué leurs plans et leurs rapport.

Le duc d'Alençon

Paris, 27 mai. — On lit dans le *Gaulois*:

Le bruit a couru que le prince, personnellement frappé récemment par une immense douleur, aurait songé à uninjer dans les ordres et que son départ, jusqu'à présent, aurait pour cela, retardé, sinon à empêcher, cette résolution.

Il s'agirait du duc d'Alençon.

M. Henry Maret

Paris, 28 mai. — M. Henry Maret, en villégiature à Nice, par permission spéciale de M. Le Poittevin, a-t-il ou n'a-t-il pas quitté cette ville? a-t-il ou n'a-t-il pas franchi la frontière?

Telle était l'interrogation qui se posait cette nuit, le bruit ayant couru, dans la soirée, que le député du Cher était passé en Italie.

Et les reporters de faire la navette de la rue du Four où habite M. Maret au domicile de son gendre, M. Jablonski.

M. Jablonski a affirmé que la nouvelle de cette fugue était inexacte.

UN DUEL

Paris, 27 mai. — Une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui aux environs de Paris, entre M. Réalier-Dumas, le gentleman-rider et M. Latour, rédacteur au journal le *Champ de Mars*. A la deuxième reprise, M. Latour a été atteint d'une blessure au ventre, il a été mis fin au combat.

Une affaire d'espionnage à Nancy

Nancy, 27 mai. — Le service de la sûreté vient d'arrêter un marchand de vin de la rue du Montet, nommé Sadler, sous l'inculpation d'espionnage pour le compte de l'Allemagne.

Sadler, originaire d'Alsace, fit la campagne de 1870, mais il quitta l'armée française après l'annexion et se revint en France qu'il y a cinq années; il s'y fit naturaliser. Il installa un débit de boissons près des nouvelles casernes d'infanterie.

Sadler, interrogé aujourd'hui, nie énergiquement toute relation avec le gouvernement allemand; cependant on assure que des papiers très compromettants ont été saisis dans sa correspondance. Sadler avait, en outre, installé un pigeonnier près de sa maison et élevait des pigeons voyageurs.

AU MUR DES FÉDÉRÉS

Paris, 27 mai. — La manifestation annuelle des cercles départementaux et du cercle des originaires du Nord a eu lieu cet après-midi au Père-Lachaise devant le mur des Fédérés et sur la tombe d'Eugène Pottier. Le cortège s'est formé à deux heures, salle Jules, boulevard de Magenta et s'est dirigé vers le cimetière.

Parmi les cercles représentés citons le cercle d'Houplines, par M. Charles Coutteniere; les cercles révolutionnaires de Fourmies et de Wignehies par M. Dubois, le cercle socialiste d'Hellemmes par M. Delacroix, l'Agglomération Cambrésienne par M. Eugène Restiaux.

On remarquait ce matin *deux couronnes d'immortelles rouges* portant les inscriptions suivantes:

« Les socialistes du Nord, le Parti ouvrier aux martyrs de 1871. A Eugène Pottier, les socialistes du Nord. »

Un service d'ordre assez important avait été organisé à l'intérieur du cimetière. Le mur était gardé par une escouade d'agents du 20e arrondissement.

En déposant les couronnes, MM. Restiaux et Dubois ont poussé le cri de: « Vive la Commune! et M. Delacroix s'est écrié: « Au nom des originaires du Nord nous rendons hommage aux martyrs assassinés. »

Les manifestants se sont rendus ensuite sur les tombes d'Eugène Pottier et de Delescluses, où ils ont déposé des *couronnes* et des *bouquets d'immortelles rouges*.

En quittant le Père-Lachaise les manifestants se sont rendus salle Lexcellent, boulevard Menilmontant, où un meeting de protestation contre le gouvernement avait été organisé sous la présidence de M. Restiaux, assisté de M. Delacroix.

Enfants dévorés par des chiens

Paris, 27 mai. — Les villes de Saint-Ouen et de Saint-Denis ont été, presque simultanément, mises en émoi par un fait épouvantable: deux bébés ont été littéralement dévorés par des chiens.

A Saint-Ouen, un enfant de deux ans, Léon Ramal, dont les parents habitent avenue Michelet, s'amusait dans la cour de sa maison. Non loin de lui se tenait, dans une niche, un chien *de forte taille, appartenant au propriétaire de* l'immeuble, M. Rouiller.

L'enfant étant venu à passer en trottinant devant la niche de l'animal, ce dernier, celui-ci se précipita sur lui et, d'un seul coup de mâchoire, lui brisa la tête, puis s'acharna sur le corps du pauvre petit, lui dévorant un bras et une partie de l'épaule.

Quelques voisins, témoins de cette scène, donnèrent la chasse au féroce animal, sur lequel on tira vingt coups de fusil avant de l'abattre. Le chien était d'ailleurs réputé pour sa méchanceté car il avait déjà mordu plusieurs personnes.

Quant au malheureux bébé, il a été transporté d'urgence à l'hôpital, mais il est impossible qu'il survive à ses blessures.

A Saint-Denis, une scène presque identique s'est passée à quelques distance du fort de la Briche. La jeunesse de le Bottoit, sous la surveillance de sa mère, un bébé de trois ans, Eugène Godart. Vint à passer soudain un superbe chien de montagne, cet animal se jeta sur le petit Eugène, le renversa, puis s'acharna sur sa victime, qui poussait des cris horribles.

Terrifiée, la malheureuse mère, qui n'avait d'autre arme qu'une ligne ombrelle, essayait, sans y parvenir, de faire lâcher prise à l'animal: enfin, un paysan accourut armé d'un bâton et fit prendre la fuite à ce chien féroce. Le jeune Godart gisait à terre, dans une mare sanglante. D'un coup de mâchoire l'animal lui avait broyé la jambe droite, le corps ne formait plus qu'une plaie, et c'est dans un état des plus alarmants que le pauvre petit être a été admis à l'hôpital Saint-Louis.

Les drames du mariage

DOUBLE ASPHYXIE

Pontoise, 27 mai. — Un drame navrant vient de jeter l'émotion dans le bourg de Saint-Ouen-l'Aumône, aux portes de Pontoise.

Au fond de la rue Basse-Saint-Ouen habitaient les époux Voisin, le mari exerçant la profession de cordonnier. Le ménage avait été très longtemps des plus unis; mais, depuis peu, Mme Voisin était atteinte d'une maladie grave; son caractère s'était aigri, et les disputes devenaient fréquentes.

Hier matin, M. Eugène Voisin, inquiet de ne pas voir descendre sa femme, monta dans la chambre que celle-ci occupait avec un fils d'un premier lit, au premier étage; la porte était fermée à clef. M. M. Voisin a eu l'idée, alarmante, de regarder par le trou de la serrure; il vit, sur le petit lit, l'enfant, Albert Henry, âgé de dix ans, était étendu, rigide; la mère, également couchée, râlait; au milieu de la pièce, dont les portes et les fenêtres avaient été calfeutrées avec soin, se trouvait un poêle démontré, à demi-plein encore de charbon et de bois.

Le docteur Bouchet, appelé en hâte, a pu ranimer l'enfant, dont le mort remontait à plusieurs heures, il fut plus heureux avec la mère. Néanmoins, l'état de celle-ci est fort grave et presque désespéré.

Mme Joséphine Voisin est âgée de quarante-deux ans.

On croit qu'elle a agi sous l'empire d'un dérangement cérébral provoqué par sa maladie.

Un vol de 15.000 francs

Nîmes, 27 mai. — Le canonnier Ricard, du 38e d'artillerie, originaire de Carpentras, venait d'être rejoint à la place de Nîmes pour vol *d'une somme de 15 000 francs en titres de rente* russe qu'il avait vendus au nommé Bastide, limonadier de notre ville, pour la simple somme de 7,500 fr.

Le vol a été commis à Carpentras, au domicile de M. de Soye, propriétaire, chez lequel la famille du jeune Ricard a été longtemps en service.

Sur mandat d'arrêt du parquet, Bastide, le recéleur, ainsi que la femme Coustes, maîtresse de Ricard qui habite aussi Nîmes et avec laquelle il a gaspillé tout son argent, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

Le jour du vol, M. de Soye possédait, dans le tiroir d'un autre meuble, 125.000 fr. de titres qui, fort heureusement, n'ont pas été découverts.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

L'ère des difficultés

Londres, 27 mai. — Les nouvelles d'Orient semblent reprendre un inquiétant caractère de gravité. A Constantinople, les négociations se poursuivent le plus péniblement du monde au milieu de difficultés inextricables.

Reprise des hostilités

Londres, 27 mai. — On télegraphie de Larissa, au *Times*:

« Malgré les négociations de paix, l'impression générale est que les hostilités seront reprises. »

D'autre part, le correspondant du *Standart* à Constantinople envoie à son journal le texte *d'un rapport du grand-vizir au sultan demandant* à Sa Majesté, en termes énergiques, de ne pas consentir à l'annexion de la Thessalie et déclarant que le conseil des ministres est décidé à refuser de discuter cette question.

Le même correspondant est informé que la suspension des hostilités ne devait pas, en principe, durer plus de trois jours. Ce n'est que grâce à l'intervention des puissances que la Porte s'engagea dimanche dernier à Edhem-Pacha de garder une attitude expectante jusqu'à la réception de nouveaux ordres.

Lamia, 27 mai. — Une nouvelle panique, qui rien ne justifie, s'est produite à Lamia; toutes les familles sont parties.

Une compagnie turque s'est montrée à Néa-Mimnis: il a failli en résulter une collision avec *les gardes civiles*.

EN CRÈTE

La Canée, 27 mai. — Le dernier détachement de troupes grecques est parti avec l'artillerie. L'ordre est rétabli dans plusieurs parties de l'île, notamment à Sitia et à Kissamo. Les insurgés d'Akrotiri, sur les conseils du colonel Staikos, ont rendu trois canons. Des autres canons sont restés en possession des insurgés dans l'intérieur de l'île. Les amiraux n'ont pas insisté *pour leur faire son On pourrait maintenant* négocier un armistice avec quelques chances de succès.

Un sergent français aux ambulances

Athènes, 27 mai. — Parmi les blessés qui sont soignés dans les ambulances d'Athènes, il y a le sergent français du nom de Lemorice. Il a servi pendant sept ans dans l'armée française et a fait la guerre du Tonkin, où il fut blessé. Il a été toute la campagne de Thessalie et a été blessé à Pharsale. Il porte deux blessures produites par des éclats d'obus.

Il est toujours gai et cause volontiers avec les journalistes athéniens qui lui font de fréquentes visites. Il raconte ses impressions sur les divers combats où il a assisté et *loue le courage*, l'endurance et l'abnégation des soldats grecs. Il parle avec tristesse de la retraite de Larissa.

— *J'ai assez d'expérience des choses de la* guerre, dit-il, et je vous dis qu'à Mati nous avons repoussé toutes les attaques des Turcs. Ces attaques auraient continué trois jours encore que les Turcs auraient toujours été repoussés. Lorsque, tout d'un coup, nous recevons l'ordre d'abandonner nos superbes positions et de nous retirer. Qui a donné cet ordre, pourquoi a-t-il été donné? mystère. Il n'est pas le seul des choses que je ne m'explique pas, que je ne m'expliquerai jamais.

NOUVELLES ETRANGÈRES

Le procès de Tausch

EN ALLEMAGNE

Le 24 mai ont commencé devant la Cour d'assises de Berlin (*Landgericht I*) les débats du procès de Tausch. Ce procès, qui n'est qu'une conséquence du fameux procès Leckert-de-Lutzow qui a eu lieu à la fin de l'année dernière et qui avait pour cause la falsification du testament de Nicolas II à Breslau, passionne toute l'Allemagne.

On se rappelle l'émotion que produisit en Europe le passage où le tsar déclarait qu'il était animé pour l'empereur Guillaume et la maison de Hohenzollern des mêmes sentiments que son père (c'est-à-dire de sentiments fort peu affectueux). Nicolas II avait dit en outre plus exactement, et comme il convenait en sa qualité d'hôte: « des mêmes sentiments traditionnels que Votre Majesté » et dans la première version avait déjà fait le tour de l'Allemagne, colportée par l'*Agence Wolff*.

C'était le journaliste de Lutzow qui était l'auteur de cette falsification. Il fut condamné, mais au cours des débats, M. de Tausch, commissaire au criminel de la police politique, assigné comme témoin, fut convaincu par le président qui dirigeait les débats de faux témoignage et arrêté en pleine audience. Il vient donc répondre aujourd'hui *du crime de faux témoignage* et d'abus de pouvoir. Le journaliste de Lutzow est accusé en même temps de faux en écriture privée. Mais son affaire n'a qu'un intérêt très secondaire.

Le principal accusé

Eugène de Tausch est né le 12 décembre 1844 à Munich. Son père était colonel d'un régiment bavarois. Lui-même entra à l'école des cadets, passa de là dans Turnhe et en sortit en 1874, comme premier lieutenant, à la suite d'incidents désagréables pour lui qui le forcèrent à démissionner au bataillon. Il est, depuis de la Croix de fer et de plusieurs ordres allemands et russes. Il se rendit alors à Berlin, où il entra comme « procuriste » dans la Disconto Bank. En 1879, il quitta la finance pour la police où son habileté le fit remarquer, de telle sorte qu'en 1882 il était déjà « commissaire au criminel », et, en cette qualité, eut la surveillance des hôtels et des étrangers.

A partir de 1888, il fut chargé de la surveillance de la presse politique et de la police attachée à la personne de l'empereur.

En même temps son cercle d'opérations s'étendait et le ministère de la Guerre, le ministère de la Marine, l'Etat-major général, l'Office des Affaires étrangères, lui confiaient des recherches spéciales, surtout celles qui concernaient l'espionnage, les cas de haute trahison, les mêlées sanglantes, etc.

On le trouve sinsi mêlé à toutes les affaires sentimentales depuis une dizaine d'années, à l'affaire Schnaebelé, à l'affaire des lettres anonymes Kotze-Schrader, à la tentative d'assassinat contre le général de Caprivi, etc. Il trouvait, en dehors de ses appointements réguliers des sommes considérables des différentes autorités qui l'employaient, mais son goût de dépenses le mettait dans de continuels embarras pécuniaires.

Les comparses

M. de Tausch employait naturellement beaucoup d'agents secrets chargés de seconder son action politique. Parmi eux, deux retiennent l'attention: ce sont, le baron Charles Christian Herbert de Lutzow, le journaliste déjà condamné, et un autre journaliste, M. Schumann, connu aussi sous les noms de Normann-Schumann, Wallgreen, Mund, Brandt, qui a même collaboré accidentellement, comme nous l'apprend l'interrogatoire, au *Mémorial diplomatique*.

M. de Lutzow est, comme M. de Tausch, un ancien officier. Il est né le 17 mars 1846 à Altemburg, d'une vieille famille noble mecklembourgeoise. Cadet, *puis officier*, il épousa à Altemburg où il était en garnison, une demoiselle Reilair qui était en réalité Mme Kuntze et fille du président de l'office Reilschnini, et qui avait su s'introduire à la petite cour ducale de Saxe-Altemburg.

Il divorça, quitta l'armée, et vint à Berlin où il entra dans le journalisme et devint rédacteur à l'*Agence Wolff*, — l'*Agence Havas* de Berlin.

Puis il fonda lui-même une petite agence de nouvelles et fut enfin rédacteur à l'*Allgemeine Reichs-Correspondenz*, organe russophile Celle-ci n'eut qu'une existence éphémère. Lutzow disparut avec elle; nous le retrouvons en 1891 au service de la police politique, à raison de 200 marck — 250 fr. par mois. M. de Tausch l'employait surtout dans sa lutte contre M. de Marchall, secrétaire d'Etat à l'Office des Affaires étrangères, et contre M. de Koeller, ministre de l'intérieur.

Quant à Normann-Schumann, ses avatars sont encore plus difficiles à suivre. Il a été correspondant de la *Neue Deutsche Zeitung*, de Leipzig. Il se fausile dans l'Antisémitisme pour tenir M. de Tausch au courant de ce qui se passe On le trouve correspondant du *New-York Herald* à Constantinople. A Vienne, il essaie de se lier avec les chefs de l'antisémitisme autrichien, mais n'y réussit pas. Il écrit également dans l'*Observateur catalico*, de Milan et comme nous l'avons vu, dans le *Mémorial diplomatique*. Il a jugé prudent de mettre la frontière entre le tribunal et lui et réside en [illegible] ment à Lucerne.

Les débats du procès

Jusqu'à présents, les débats sont accablants pour de Tausch, que son ancien agent Lutzow dépeint comme le véritable chef d'espionnage. M. de Tausch ont évidemment trouvé en ce témoin un instrument, salarié ou non, de leurs rancunes. C'est la revanche de M. de Marschall et de M. de Koeller.

Mais les véritables dessous du procès ne sont pas encore visibles. Peut-être n'apparaîtront-ils jamais. Ce n'est pas par aléatoire personnelle que M. de Tausch travaillait contre M. de Marschall. Il n'était lui-même un instrument, mais parfaitement conscient... De qui? De M. de Bismarck? *du comte Eulenbourg? Peut-être* l'apprendrons-nous au cours des débats, qui dureront huit jours, quelques-uns disent même quinze.

Berlin, 27 mai. — Les débats du procès Tausch-Luetlow se poursuivent, à Berlin, dans des conditions de plus en plus défiantes.

Il n'est question que de pièces fausses, de documents falsifiés, d'actes frauduleux dont on s'efforce de faire remonter la responsabilité aux plus hauts personnages de l'Empire.

Par instants, les débats prennent une tournure si vive, si scandaleuse, que l'auditoire murmure, proteste, s'indigne; et le président est obligé d'intervenir.

Tausch est toujours aussi abattu. Luetlow a perdu de son assurance: il a pleuré à chaudes larmes, à diverses reprises.

Le moment sensationnel de l'audience a été celui où Luetlow a juré « sur son honneur d'officier, sur la tête de ses parents », que l'altération des paroles prononcées par le Tsar, à Breslau, avait été *ordonnée...* par Guillaume II lui-même!

LA BELGIQUE

CONDAMNATION D'UN PRÊTRE séducteur et faussaire

Liège, 27 mai. — Devant une foule énorme a été jugé hier le curé Georges, de Liège, accusé de faux en écritures publiques et de suppoisition d'enfant.

Le jeune prêtre avait séduit dans le confessionnal une jeune fille d'excellente famille, Eva Lurgon. Il devint père et pour cacher sa faute déclara l'enfant sous un nom supposé en présentant à l'état-civil de fausses pièces fabriquées par lui.

L'affaire qui devait être jugée par la cour d'assises a été successivement classée par regard pour le caractère du prêtre.

L'abbé Georges s'est présenté devant le tribunal avec sa jeune victime en habit civil.

A ce nouveau *de l'incurie* il avait effrontément nié être coupable. A l'audience il est entré dans la voie des aveux. Il a avoué ses relations avec Eva Lurgon, la paternité de l'enfant, l'usage des pièces qui ont servi à faire la supposition de l'enfant enfin. Il a ajouté, au surplus, que sa conscience n'avait été que l'instrument inconscient des faits et s'étonnait pour elle et pour lui l'indulgence du tribunal.

Eva Lurgon interrogée à son tour, a déclaré qu'elle a agi inconsciemment et qu'elle subissait l'influence du prêtre.

L'instruction qui est ensuite rapidement faite par le tribunal, fait connaître par le détail les relations de Georges et de sa complice.

L'instruction terminée, le tribunal a reconnu à la prévention en ce qui concerne Eva Lurgon, mais a demandé une condamnation sévère en ce qui concerne l'abbé Georges.

Me Lejeune, défenseur du curé, a mis l'esprit que le tribunal tiendrait compte au prévenu de ses aveux.

Me Simons, conseil d'Eva Lurgon, s'est borné à invoquer les conclusions du ministère public qui reconnaît qu'elle n'a été dans l'affaire qu'un instrument inerte.

Le tribunal après une courte délibération, a acquitté Eva Lurgon et **condamne l'abbé Georges à trois mois d'emprisonnement.**

Dernière Heure

Le banquet des mutualistes

Paris, 27 mai. — Ce soir a eu lieu au Grand-Vefour, le premier dîner des mutualistes sous la présidence de M. Barthou, ministre de l'intérieur. Le ministre avait à sa droite le commandant Legrand, représentant le président de la République et à sa gauche M. Audiffred, député, qui que le chef actuel de son cabinet.

Parmi les convives de nombreux sénateurs et députés.

Au champagne après un discours de M. Audiffred, M. Barthou se lève. L'honneur de présider ce banquet comptera parmi les plus précieux que lui a valu la fonction ministérielle. La mutualité s'est le prototype d'une part, elle est la doctrine commune et aussi la commune espérance de tous ceux qui ont foi, pour la solution des problèmes sociaux, en l'initiative individuelle et dans l'association libre.

Elle est par excellence la forme pacifique de l'évolution sociale. La vérité du progrès social consiste pour nous dans le concours à la fois moral et financier largement prêté par l'Etat aux efforts combinés de l'initiative industrielle et de l'association libre.

M. Barthou terminant en rappelant les paroles prononcées à Saintes par M. le Président de la République et il voit le progrès de la solidarité sociale par le développement de la mutualité.

Le discours de M. Barthou est applaudi par toute l'assistance. En terminant, le ministre remet plusieurs décorations.

Conseil des ministres espagnols

Madrid, 27 mai. — Pendant la réunion d'aujourd'hui, les ministres ont été d'avis que tous les projets seraient soumis à l'examen rotés dans le courant de la semaine prochaine et que la session parlementaire pourrait alors être suspendue.

Il est permis de croire maintenant qu'il ne se passera aucun incident et que le ministère ne sera pas démembré.

Les Salons de 1897

AU CHAMP-DE-MARS

(Neuvième article)

J'ai, dans mon précédent article, cité les divers artistes qui, au Champ-de-Mars, tiennent incontestablement la tête cette année, et dont l'influence se fait vivement sentir.

Car si, par exemple, vous regardez les toiles de M. Berton, vous constater d'un coup d'œil qui l'inite, qui l'entraîne la toute Carrière. Il en va ainsi pour bien d'autres qui puisent à droite et à gauche. Mais il reste encore nombre de personnalités qui, sans être autant affirmées que les premières, ont cependant une indéniable valeur.

La fougue de M. Dinet étonne presque. Cela est bien un peu voulu et l'artiste se plaît aux outrances. Mais il faut reconnaître qu'il y a ici une vigueur peu commune de rendu.

M. Besnard a ses fanatiques. Je n'en suis pas, bien-tôt vaincus, dans ses portraits tout ce qu'ils y veulent trouver. Je ne nie en aucune façon l'entente des effets qui s'y révèle, mais que cela est plat, *goûtez*. L'ordre admirable de Besnard me paraît être une sorte de strabisme — à moins que ce ne soit du snobisme, tout simplement.

Au moins, M. Aman Jean a, de façon avouée, un parti pris. Il cherche en tout une sorte d'idéalisme, il hiératise ses figures suivant une convention qu'on peut ne pas aimer, mais qu'il est impossible de trouver banale, et que, personnellement, je goûte fort.

M. La Touche est un peu moins truculent qu'à l'habitude. Il y a dans un manier comme un assagissement. De ci de là, ce protochocisien tirbien encore quelques pétards, mais il les tire à propos. Son panneau décoratif est d'une belle venue, non sans quelque confusion, sans doute, mais les groupements sont habiles, la lumière largement distribuée, les dessous solidement établis.

On n'en dira pas autant des plafonds de M. Dubufe dont un surtout, étiqueté d'un prétentieux titre latin, est un comble de ridicule. Au catalogue une longue et prétentieuse explication. Cette absurde porcelainerie en avait évidemment besoin. Mais, bon dieu! que de telles œuvres jurent dans ce milieu. Soyez plutôt fabricant de dragées si c'est votre talent!

Dans sa *Distribution des récompenses de l'Exposition 1889*, M. Gervex m'a surpris. Non que *j'aime ce genre de peinture officielle*, mais j'ai pu y trouver mieux à dire que ce qu'on peut mettre d'originalité. L'ordinaire série de portraits n'est que la moindre partie de cet immense panneau. Le peuple y défile pour les premiers plans, des groupes d'arabes, de nègres, de Soudanais aux costumes pittoresques, et la buée de lumière qui flotte sous l'énorme voûte est d'une heureuse transparence.

Les morts vont vite! Les vers de la ballade allemande vient à toutes les lèvres. En effet, voici Carolus, Tirard, Spuller, Pasteur, que sais-je? Quelle hécatombe depuis moins de huit ans!

Encore une vaste toile: *La réception à Jérusalem du Légat apostolique du St-Siège, S. E. Mgr le cardinal d'Angennes par le patriarche L. B. Mgr Piavi.* Oui!

J'allais dire: tant plus c'est grand, tant moins ça vaut. Ce serait évidemment exagéré. La *Réception*... — voir plus haut — n'est pas sans mérite, au point de vue de l'exécution. Mais M. Tissot trouvait trop pour l'illustration. Dans cette grande dahlaise du matinée, il n'y a pas l'ombre d'une idée. C'est d'un arrangement Langenieux — pardon! — ingénieux; je n'y contredis point. Et après? A tout ce fabulata religieux, à toute cette pompe extérieure je préferrais quelques figures significatives.

A moins, trouve-je un peu de cela dans la peinture décorative de M. Leroll, *Douce Journée*. Des lignes harmonieuses, des perspectives lointaines bien tracées, un ensemble rythmique dans une tonalité un peu sourde, telles sont les qualités qui me séduisent dans cette composition sans être d'une très haute envolée, témoigne d'un vrai tempérament artistique.

En dirai-je autant des toiles pilotées de M. Aublin? Non certes. C'est encore de la peinture à la crème.

Par contre, je ne me refuse pas à reconnaître l'effort de M. Baran. Sa *Matinée de Printemps* a droits à des éloges. Le clair soleil est bien indiqué, mais, cependant, la lumière est insuffisante. Il y a trop de bistre dans le pinceau de l'artiste. On regardera avec plaisir ses paysages de moins grandes dimensions, spécialement *Les Fumées* et un effet de soir.

M. Bonnencontre a une toile particulièrement intéressante, *Le Lac*, et un charmant *paysan manteau de verdure*. Il y a une grâce charmante dans le groupement de ces trois femmes, une exquisite grave dans les gestes. Et ce groupe s'enlève sur un paysage superbe, peint dans une gomme violette ravissante. Ceci est d'une inspiration très pure.

A louer aussi la *Fantaisie décoratice* de M. Guillaume Roger, et plus encore, sous une note toute différente, les deux envois de M. Tremerie. Voilà qui est d'une observation aiguë et d'une profonde sincérité. Excellents encore les portraits de M. Alaux. Mais on trouvera surtout un étrange vouloir dans ceux de M. Vos, où la presque trop grande recherche du détail précis nuit aucunement à l'effet d'ensemble.

Il y a comme une révélation dans les toiles de Mme Roedersteen. L'aimant est que cette artiste d'une très grande valeur, d'un jugement d'une fermeté que n'a pas son pinceau féminin. Ces têtes plaquées sur des fonds de paysage peints à la façon des primitifs sont singulièrement suggestives dans leur immobilité voulue. Elles vivent uniquement par l'intensité de l'expression aisée.

(*A suivre*). **Lionel MOGUES.**

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Le match Huret-Champion au Vélodrome Roubaisien

Ce grand match de cent kilomètres, qui doit se courir après demain dimanche sur la belle piste au Vélodrome de Roubaix, continue à faire l'objet de nombreuses conversations dans les milieux sportifs de Roubaix, de Tourcoing et de Lille.

Etant donnée la forme excellente dans laquelle se trouvent en ce moment les deux stayers, les sportmen parieurs sont bien perplexes pour dire sur qui mettre leurs enjeux.

D'une part, on se souvient de la belle performance d'Huret qui fit le 28 septembre dernier les 100 kilom. en 2 h. 10 m. 21 s. 4/5, record qui n'a été battu que ce mois-ci par Walters, au Cristal-Palace, à Londres, de 1 minute 18 secondes.

D'autre part, j'ai bien conscience que Champion, qui a été imbattable tout cet hiver, a fait ces jours-ci à l'entraînement du 47 kilom. à l'heure moyenne de 1 minute 28 secondes, ce qui, avant les Grands match, se livrent à des pronostics.

La lutte sera certainement terrible entre ces deux rois du demi-fond et l'on pourrait bien voir après-demain quantité de records battus par eux.

La match Huret-Champion sera encadré de trois courses amateurs, scratch et handicap, qui promettent de réunir un superbe lot de partants parmi lesquels de nombreux amateurs de Lille, et les meilleurs amateurs de Roubaix et de Tourcoing (Club Cycliste).

Ces courses seront ouvertes à tout coureur non courant pas pour des prix en espèces et les inscriptions seront reçues chez M. Nadaud, directeur du vélodrome de Roubaix, 193, rue de Lille, jusqu'à vendredi soir à 6 heures.

Vélodrome Tourquennois

Il y avait peu de monde hier après-midi au Vélodrome, mais le temps assez incertain de la journée d'hier a dû en être la cause.

Les diverses épreuves ont été suivies avec intérêt par le public qui assistait à la cette réunion, au cours de laquelle deux coureurs ont fait une chute ne se faisant heureusement que quelques contusions sans gravité.

SPORT HIPPIQUE

LES COURSES DE LILLE

Deuxième Réunion

La pluie survenant au moment du départ pour le champ de courses a beaucoup nui au succès de la journée. La foule, cependant, était compacte au pesage et aux tribunes.

Nous y relevons la présence de MM. les généraux de France, commandant du 1er corps d'armée, Masse, de Maréchal et de Maréchal, colonel et lieutenant-colonel du 19e chasseurs; les capitaines de gendarmerie Bagard et Genoux, Pierre, le président du Tribunal de Lille, Ricard, conseiller de Préfecture; Desurmont, Schneider, conseiller municipal; Des Vallons, commissaire central; Broigne et Valadier, commissaires de police.

Voici les résultats des différentes épreuves:

PRIX DE LA DRÈLE. — 1er, *Vilaine*, en 3'20"; 2e *Quivrec*, 3'21"; 3e *Poltatue*, 3'22"; 4e *Type*, 3'23".

PRIX MARTEL, unité 5 fr.: Pesage, gagnant 7 fr., placés, 7 fr. et 11 fr. 50. — Pelouse, gagnant, 7 fr.; placés, 8 fr. et 28 fr. — Tribunes, gagnant, 6 fr. 50; places, 7 fr. et 15 fr.

PRIX DU CHEMIN VERT. — 1er, *Le Socoa*, monte par M. Clément Duval; 2e *Isabelle* (Mirmont); *non placés, Etourry* et *Theodor*. Gagné par cinq longueurs.

Pari mutuel, unité 5 fr.: Pesage, gagnant, 9 fr.; placés, 7 fr. 50 et 8 fr. — Pelouse, gagnant 12 fr.; placés 7 fr. 50 et 7 fr. — Tribunes, gagnant 15 fr. 50; places, 8 fr. et 8 fr. 50.

PRIX DES DAMES, courses de haies. — 1er, *Nuréide* (Dufour); 2e *Poisson d'Avril* (Ruton); 3e *Rosire II* (Albaret); non places, *Etourdissant, Marignan, Damoclès, Cabri, Cerveau, Cadoles.*

Pari mutuel, unité 5 fr.: Pesage, gagnant 176 fr. 50; places, 18 fr., 7 fr. et 29 fr. — Pelouse, gagnant 153 fr.; places, 23 fr. 50; 46 fr. 50 et 39 fr. — Tribunes, gagnant, 121 fr. 50; places, 27 fr., 7 fr. et 18 fr.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE. — 1er, *Blue Berry* à M. Des Cheux, lieutenant au 8e hussards; 2e *Embrayon* à M. Bernard, lieutenant au 2e hussards; non placés, *Excuse* et *Sarrouilles*. — tombé, *Azour. Embrayon II* a gagné facilement.

Pari mutuel: Pesage, gagnant 10 fr. 50; places, 10 fr. et 47 fr. 50. — Pelouse, gagnant, 42 fr. 50; placés, 8 fr. 50 et 15 fr. — Tribunes, gagnant, 15 fr. 50; placés, 10 fr. et 15 fr. 50.

PRIX DU NORD (steeple-chase handicap). 1er *Intrepide* à M. Vidalin, 2e *Good-Nicht* à M. Grandel, non place *Cabri* monté par M. Richemond.

GRAVE ACCIDENT

M. Richemond qui venait de gagner le deuxième prix dans le steeple militaire a voulu monter *Cabri* dans le prix du bois.

En franchissant la haie près du jardin des Fleurs, ce cheval fait panache complet. Le cavalier remonte en selle, mais, à la haie suivante, à quelques mètres plus loin, *Cabri* s'abat de nouveau et roule sur son cavalier, qui est grièvement blessé.

Transporté aussitôt à l'infirmerie du pesage, M. Richemond a reçu de nombreuses mains des docteurs Dubar, De Lapersonne et le chirurgien-major Carton, du 19e chasseurs à cheval, qui ont constaté que le cavalier avait la clavicule du côté droit brisée et très sérieusement lésée du côté gauche.

Après pansement, le blessé a été porté en civière chez M. Ricourt, lieutenant au 19e chasseurs.

Quoique grave, l'état de M. Richemond n'inspire pas d'inquiétudes et à moins de complications imprévues, il sera sur pied d'ici deux mois.

La réunion s'est terminée par le *prix de Lambercart* au trot attelé. En voici les résultats:

1er *Avenir* (M. Aubin) en 8'16" — 2e *Noireau* (M. Mequignon) en 8'17" 4/5 — 3e *Monitor* (Urien) en 8'18". — Non placés: *Guenon, Mathieu, Turlutou, Lion* et *Péronne*.

Pari mutuel: gagnant 14.50, places 7 fr. 8 et 22 francs; pelouse: gagnant 12 francs, placés 6 fr. 50, 10 et 20. 50; tribunes: gagnant 60. 50, placés 8. 50, 11. 50 et 11 fr. 50.

La troisième réunion aura lieu le dimanche 20 juin, à 2 heures 1/2.

JEU DE BALLE

à Valenciennes

Hier jeudi, sur le ballodrome de Saint-Waast se mesuraient les deux parties réputées les plus fortes de France: Valenciennes et Amiens. Trois à quatre mille personnes ont suivi les péripéties de la lutte.

Valenciennes (Bée-et-Crème) a fait 55 quinze, 2 coups, 1 coup sec et deux balles. Il a pris le bar, 6e, 7e, 9e, 10e, 11e, 13e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e jeu, soit en tout 13 jeux.

Amiens a fait 30 quinze, 5 coups. Il a pris le 3e, 4e, 5e, 12e, 14e jeu, soit 5 jeux.

La victoire est donc restée à la partie de Valenciennes, pour laquelle on doit particulièrement féliciter Marchand et Louis Wagnon.

Le parti d'Amiens, quoique battu, s'est très bien défendu et tous les joueurs méritent également des félicitations.

Valenciennes reste donc maître pour le coup de main.

LES GRÈVES dans la région

FIN DE LA GRÈVE DE LOUVROIL

Cinquante-huit ouvriers chauffeurs et lamineurs de l'Espérance de Louvroil ont repris le travail mercredi matin, ce qui a permis de faire marcher les 20 mannes, les 28 fournaises de la fabrique de fers à cheval et les 30 du magasin, dont le chômage était imposé par la grève.

Enfin, mercredi soir, une délégation des 450 grévistes restants est allée trouver M. Canard, directeur, et lui a demandé de rallumer les feux aux anciennes conditions, Vendredi matin, l'usine sera en pleine activité.

A MAUBEUGE

A la Société des Hauts-Fourneaux de Maubeuge les ouvriers, sur la promesse du directeur d'examiner sérieusement leur demande d'augmentation; ont repris le travail.

LA GRÈVE DE COMINES

Les délégués des ouvriers de l'usine de M. Ch. Catteau n'ayant pu se mettre d'accord avec ce dernier, la grève continue.

Tout le monde, dans le pays, en est navré, car il semblait qu'à la suite de l'entrevue de M. Ch. Catteau avec M. Fl. Bonduel, conseiller général du canton, une détente sensible s'était produite.

Nous voulons toutefois espérer que M. Ch. Catteau, qui est un homme sage et pondéré, se rendra compte de la terrible répercussion que pourrait avoir pour la ville la prolongation de la grève et qu'il fera à ses ouvriers des concessions qui satisferont les deux parties.

Ajoutons qu'il est regrettable que le maire de Comines ait cru devoir quitter sa ville en ce moment critique, laissant la charge de le remplacer à son premier adjoint, aussi impopulaire que possible et nullement disposé, si nous en croyons la rumeur publique, à faciliter la fin du conflit.

Chronique Régionale

Dispense du fils aîné d'une famille de sept enfants

La loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée dispense dans son article 21 paragraphe 3 le fils aîné d'une famille de sept enfants.

Cette dispense est-elle conférée au fils aîné d'une famille de huit enfants, né d'un troisième mariage, alors que le père a eu d'une première union deux autres fils qui ont satisfait à la loi militaire à une époque antérieure à la promulgation de la loi sus-visée?

Telle est la question qui vient de se poser devant le conseil de revision du canton de Vallon (Ardèche).

Grâce à l'intervention énergique du maire de Salvas en faveur de son administré, et malgré l'avis contraire du conseil de Préfecture, la question a été résolue affirmativement, conformément *d'ailleurs à un arrêt du Conseil d'Etat* du 27 mars 1896.

Les décisions répondent certainement à la pensée du législateur, qui a voulu favoriser les familles nombreuses et plus spécialement le père qui a eu le courage, par ces temps de dépopulation, de fonder plusieurs foyers successifs, dont le dernier compte huit enfants.

Elles nous ont paru dignes d'être signalées, afin que les jeunes gens intéressés puissent en bénéficier et fournir un recours devant le Conseil d'Etat, si c'était nécessaire.

###